

SCOLAIRE

Rentrée scolaire	2
Bienvenue aux nouveaux enseignants	2
Calendrier scolaire	3

DOSSIER :

La restauration municipale	6/7
----------------------------	-----

URBANISME

Le PLUI de GrandAngoulême	3
---------------------------	---

VIE ASSOCIATIVE

TTGP	4
Foulpougne Festival	4
Récompenses aux sportifs	5

CULTURE

Retour sur les rendez-vous de l'été	8
Gond-Pontouvre «fou d'humour»	9
Jazz à Saint Sat'	9
20 ^{ème} Salon du Livre et des arts	9

ENVIRONNEMENT

Prime énergie	
Coup de pouce économies d'énergie	10
Distribution de bacs jaunes individuels	10

SOCIAL

Le Conseil Municipal des Jeunes	10
---------------------------------	----

PAROLE À L'OPPOSITION

	11
--	----

AGENDA

	12
--	----

INFOS PRATIQUES

	12
--	----

À VOTRE SERVICE

	12
--	----

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT

Revue d'informations municipales n°52

Directeur de la publication : Gérard DEZIER

Comité de rédaction : Commission communication
du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre

Photos : Archives municipales

Photo de couverture : Le film de l'été

Conception et réalisation : Agate communication

16000 Angoulême - Tél. : 05 45 61 12 89

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2018

Chères Gonpontolviennes,
Chers Gonpontolviens,

La période estivale semble déjà oubliée et pourtant comment ne pas revenir sur la qualité des nombreuses activités et manifestations qui vous ont été proposées, et plus particulièrement sur la soirée du 13 Juillet, dans les locaux de l'ancienne usine COFPA, mis gracieusement à notre disposition. Cette soirée a été pour certains l'occasion de revenir sur un site qui a pu marquer leur vie personnelle ou familiale. Je remercie les propriétaires de nous avoir permis ce petit clin d'œil à notre histoire.

Je voudrais souligner, à l'occasion des journées du patrimoine, le focus sur l'histoire de Chalonne organisé en collaboration avec le Conseil des Sages et du Service du Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême. Les commentaires de Christian Canit et de Laetitia Copin-Merlet ont enthousiasmé les nombreux participants.

La descente de la Touvre organisée par notre club de canoé, comme le « Périph' Vert », randonnée inaugurée récemment, vous permettent de découvrir notre commune de manière apaisée en évitant les désagréments liés à la circulation automobile.

Soucieux d'assurer votre sécurité et de préserver une qualité de bien-vivre dans votre quartier, la circulation des véhicules dans notre commune attire toute notre attention.

L'expérimentation du nouveau plan de circulation rue Jean Jaurès se poursuit à la satisfaction quasi-générale des riverains ; grâce aux retours des usagers, des ajustements ont été bien entendu réalisés. Néanmoins, le facteur essentiel de la fluidité du trafic reste le respect d'une vitesse maîtrisée qui permettra, entre autres, d'apprécier le réaménagement du rond point situé près de la mairie, totalement conçu et réalisé par nos agents.

Le trafic sur cette voie est à ce jour plus important, compte tenu des travaux de réseaux réalisés route des Fours à Chaux ; sur ce site, la collaboration des riverains et des commerçants avec les entreprises intervenantes doit être soulignée. Il est à regretter toutefois que de nombreux automobilistes, peu respectueux de la signalisation, viennent rajouter des désagréments à ceux déjà subis par les riverains.

L'actualité de septembre, c'est tout d'abord la rentrée scolaire avec le maintien de la semaine à 4,5 jours et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) animés par notre Centre Social Culturel et Sportif (CSCS) ; c'est aussi la reprise des activités sportives et culturelles, aussi nombreuses que variées sur notre territoire.

L'activité économique fluctuante est néanmoins marquée par la concrétisation de l'ouverture de plusieurs commerces dans le quartier de Pisany. Dossiers souvent complexes qui nécessitent mobilisation et réactivité tant des élus que des services de la mairie. L'implantation d'une boulangerie route de Vars, moins de trois mois après une fermeture définitive du commerce existant sur ce quartier, illustre cet engagement.

Le monde de la santé subit de profondes transformations ; notre territoire n'échappe pas à ces difficultés et à ces nouvelles orientations ; je vous assure de notre engagement le plus total et ce depuis le début de notre mandat, pour rechercher toutes les pistes qui permettraient de garantir la qualité des soins attendue par chacun d'entre vous. Avec les professionnels de santé de notre commune particulièrement mobilisés, les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS), les élus de Grand Angoulême et d'autres partenaires compétents dans ce domaine, nous mettons tout en œuvre pour rechercher les solutions innovantes qui nous aideront à relever le défi.

L'équipe municipale est engagée sur de nombreux autres dossiers structurants qui, demain, feront de Gond-Pontouvre une cité encore plus attractive.

Je souhaite que nous puissions maintenir et développer sur notre territoire le respect des biens et des personnes, base du bien-vivre ensemble. Je vous assure de mon ferme engagement vers cet objectif.

A vos côtés et à votre écoute.



Gérard DEZIER

Maire de Gond-Pontouvre

Vice-Président de GrandAngoulême



Une rentrée à 4,5 jours par semaine



Comme nous l'avons déjà évoqué, le choix de poursuivre la scolarité à 4,5 jours par semaine à Gond-Pontouvre, est un choix parfaitement assumé, issu d'une large concertation avec les parents, les enseignants et le Centre Social, acteur du périscolaire. L'ensemble des enseignants de l'élémentaire était favorable à 4,5 jours d'école, 75% des parents également, ce qui a conduit tout naturellement le conseil municipal à voter la poursuite de cette organisation, accompagnée des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), portés par le Centre Social.

83% des communes charentaises, ont fait le choix de revenir à 4 jours d'école par semaine, soit 64% des élèves du département. Un choix bien souvent motivé par les difficultés matérielles et financières d'organisation des TAP, que le gouvernement n'a plus souhaités obligatoires. Était-ce donc un choix de raison ou d'opportunité ? 92% des communes de Charente Maritime ont fait ce même choix de passer à 4 jours, alors que seulement 35% dans les Deux Sèvres et 32% dans la Vienne, dans la plus grande disparité.

A l'heure où la cloche sonnait pour cette rentrée 2018, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), publiait un rapport sur l'éducation comparant 35 pays.

En voici quelques résultats assez caractéristiques pour l'année 2017 :

Thèmes	France	Moyenne de l'OCDE
Nombre moyen de jours d'instruction par an	162	185
Nombre annuel d'heures d'enseignement	900	777
Nombre moyen jours d'école par semaine	4.5	5
Nombre de semaines d'enseignement par an	36	38
Taille moyenne des classes en primaire (1)	24	21
Nombre d'élèves par enseignant en primaire en équivalent temps plein (1)	19	15

(1) Le taux d'encadrement définit le niveau de ressources pédagogiques disponible dans un pays, tandis que la taille des classes mesure le nombre moyen d'élèves par classe.

Ces résultats nous montrent que la France concentre beaucoup plus d'heures d'enseignement sur des périodes plus courtes, avec donc des journées bien plus chargées et encadrées par des enseignants qui ont davantage d'élèves dans leur classe.

Était-ce bien là le bon choix de réduire encore le nombre de jours scolarisés par semaine comme beaucoup de communes l'ont fait pour cette rentrée 2018 ? Les disparités d'organisation désormais constatées, vont-elles perdurer ?

Tant que les directives gouvernementales ne nous imposeront pas une nouvelle organisation, nous resterons à l'écoute des enseignants et des parents pour orienter nos décisions qui en matière d'éducation, doivent être guidées en priorité par l'intérêt de nos enfants.

Bienvenue aux nouveaux enseignants

Ecole primaire du Pontouvre :

- M^{me} Caisé, enseignante des «petite section» et «moyenne section»
- M^{me} Pigeau, enseignante des CE1
- M^{me} Schatzkine, enseignante des CM1 et CM2



Laure Pigeau, Anne-Lise Caise et Delphine Schatzkine

Ecole primaire du Treuil

- M^{me} Rique, enseignante des «moyenne section» et «grande section»
- M^{mes} Cheneau et Rivière, enseignantes des CP et CE1
- M^{me} Dompnier et M. Mazé, enseignants des CE1 et CE2



Isabelle Chéneau, qui assure le congé maternité d'Adeline Rivière, et François Mazé

Maryline Rique

Élémentaire Pierre et Marie Curie

- M^{me} Castères, enseignante des CM2.





Calendrier scolaire

■ CONGÉS DE TOUSSAINT :

Du vendredi 19 octobre 2018
au soir
au lundi 5 novembre 2018
au matin

■ CONGÉS DE NOËL :

Du vendredi 21 décembre 2018
au soir
au lundi 7 janvier 2019
au matin

■ CONGÉS D'HIVER :

Du vendredi 15 février 2019
au soir
au lundi 4 mars 2019 au matin

■ CONGÉS DE PRINTEMPS :

Du vendredi 12 avril 2019 au soir
au lundi 29 avril 2019 au matin

■ FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE :

Vendredi 5 juillet 2019 au soir

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand-Angoulême



URBANISME

Qu'est-ce qu'un PLUI ?

C'est un document stratégique. Le PLUI est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de l'intercommunalité. Il analyse le fonctionnement et les enjeux du territoire pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années. Ce projet se formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle) qui s'appliquent lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...). Chaque zone possède un règlement pour lequel sont définis les droits à construire de chaque parcelle, ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent y être édifiées. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire et d'aménager. Dans une première étape, il couvre 16 communes de l'agglomération, la procédure de PLUI étant antérieure à la fusion intercommunale, la démarche de PLUI se poursuit sur l'ancien périmètre de l'agglomération, soit à l'échelle des 16 communes. Ensemble, elles représentent aujourd'hui plus de 190 hectares et 106000 habitants. Un élargissement du PLUI s'engagera à partir de 2021 à l'échelle des 38 communes.

Le PLUI se construit en concertation avec la population.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal s'effectue dans le cadre d'une concertation permanente avec la population, les associations locales, les représentants agricoles, les personnes publiques associées etc.

Il est possible de faire part à tout moment de ses observations ou de ses remarques, qui sont systématiquement enregistrées au sein d'un registre à disposition au siège de la communauté d'agglomération, puis analysées.

La concertation autour du PLUI se fait tout au long de la procédure et au moyen d'outils de concertation diversifiés afin de rassembler un public le plus large possible autour du projet d'urbanisme : expositions consultables en mairie, ateliers participatifs et réunions publiques.

En avril et mai 2019, une enquête publique menée par un commissaire enquêteur, permettra au public, lors de permanences en mairie, de déposer des avis sur un registre mis à disposition.

Quels impacts au quotidien :

Le PLUI touche à de nombreuses questions de notre vie quotidienne que l'on soit habitant, actif, chef d'entreprise ou encore agriculteur. Où vais-je pouvoir construire ? Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ? Comment vais-je pouvoir me déplacer ? Quels seront les espaces naturels et agricoles préservés ? Tant que le PLUI est en cours d'élaboration, le document d'urbanisme en vigueur de notre commune, le PLU, continue de s'appliquer.

Les prochaines étapes du PLUI :

- **13 décembre 2018** : Arrêt du PLUI par délibération du Conseil Communautaire
- **Avril, mai 2019** : Enquête publique et prise en compte des avis et du rapport du commissaire enquêteur
- **Septembre 2019** : Approbation du PLUI par délibération du Conseil Communautaire



TTGP

Le mardi 4 septembre, le club de tennis de table de Gond-Pontouvre, TTGP 1950, faisait une rentrée bien exceptionnelle, c'était l'ouverture de la classe «Option Tennis de Table» du collège René Cassin (Treuil).

En effet fort d'une convention signée cet été par M. Arnoux (Principal du collège), M. Dezier (Maire) et M. Gomez (Adjoint aux sports), M. Bouilloux (président du Comité de Tennis de Table) et Franck Romain associé à Jean-Pierre Delage (Co-Présidents du TTGP), cette section est bien effective et offre à 24 élèves du collège une pratique sportive les mardis de 11h à 12h30 et jeudis de 14h30 à 16h.

Cette année ce sont 12 élèves de 6^{ème} et 12 élèves de 5^{ème} qui profitent de séances. Pour la saison prochaine, l'accès sera ouvert également aux 4^{èmes} et 3^{èmes} et sera probablement qualifiée en section sportive, avec plus d'heures de pratique, un niveau technique plus relevé et sur sélection !

Accompagnés par leurs éducateurs sportifs Vanessa Potier ou Boris Thuel ou par un surveillant (Jean-Philippe), les enfants arrivent à la salle et sont directement pris en charge par les entraîneurs spécifiques du club Patrice Boutaud et Océan Belrose. Les contacts rapidement pris ont été

bons, les sensations et premiers tests techniques satisfaisants, les séances se sont très bien déroulées.

Certains joueurs ont déjà une excellente pratique à l'image de Léane ou de Nathan qui jouent tous deux au niveau national. Mais l'objectif est de donner une bonne base technique et permettre à chacun d'évoluer dans un climat serein, de progresser, de maîtriser tous les gestes ou situations de jeu et pouvoir ainsi se donner de la confiance jusque dans les études, objectif qui est tout aussi primordial ! Nous remercions par avance certains joueurs du club qui bénévolement apporteront aussi leur aide et contributions à ces séances : Jérôme, Pierre-Jean, Claude, Joël, Daniel, Romain, Sébastien et Christian.

Nous souhaitons à tous ces jeunes collégiens une belle année scolaire et un beau parcours sportif !

La rentrée s'est effectuée également pour l'ensemble de nos pongistes qui retrouvent tous le chemin de la salle. Les séances du mercredi comme du samedi ont été couronnées de succès. Rappelons que le club est ouvert à tous, de 5 à 88 ans... Particulièrement pour les débutants de moins de 10 ans les lundis à 17 h ou samedi matin à 10 h 30. Pour les 11 / 16 ans, séance le vendredi à partir de 17 h. Les Adultes peuvent venir les lundis ou les mercredis soirs.

Pour informer les adhérents et présenter le bilan de la saison passée, les projets à venir et plus



généralement partager avec tous ses membres ou nouvelles personnes qui voudraient nous rejoindre, une réunion de rentrée était prévue le lundi 24 septembre à 20h30 salle spécifique JC Bertranet au Treuil. Le Championnat par équipes a repris le vendredi 28 septembre en départemental et le samedi 29 en régional.

- Pour tous renseignements :
- Tél. salle : 05 45 69 01 71.
- Page Facebook : TTGP 1950.

Franck Romain et Jean-Pierre Delage,
Co-présidents du TTGP 1950

Foulpougne Festival : une bien belle seconde édition !

«Foulpougne Festival» sous le signe du Portugal ? Pas loin ! En effet, cette année, le festival dédié aux danses et aux musiques traditionnelles présidé par Patrick Servant, entouré d'une belle équipe de plus de 40

bénévoles, avait convié un groupe de la ville jumelle de Gond-Pontouvre : Boticas. Ce sont 29 Portugais, emmenés par le 1^{er} adjoint de la commune, Guilherme Pires, qui sont arrivés à Gond-Pontouvre à l'ouverture du festival, pour animer la manifestation, avec un stage de danses portugaises et une belle démonstration de danses du Nord du Portugal en milieu d'après-midi.

«Foulpougne Festival» saison 2, ce fut aussi une belle entame, le vendredi soir avec un bal généreux emmené par Les Yeux de Lilas,

et Khaverim, le groupe spécialisé dans les danses d'Israël «domicilié» à Gond-Pontouvre. Le samedi, grosse journée avec quatre stages de danses et de musique au programme et le soir, un bal d'enfer avec les groupes «Noù» et «Dour - Le Pottier Quartet».

Sur l'ensemble de la manifestation, soutenue par le conseil municipal de Gond-Pontouvre, le Département, le Crédit Mutuel et Grand-Angoulême, les organisateurs ont enregistré plus de 500 entrées. Largement au-delà des scores de la 1^{ère} édition de 2017.

Ce festival prend donc bien racine en terre gonpontolviennne, et au-delà en terre charentaise. S'installant progressivement dans le calendrier des belles manifestations trad' du grand Ouest.

Troisième édition
les 20, 21, 22 septembre 2019.

Patrick Servant,
Président de Foulpougne Festival



Récompenses 2018 à Gond-Pontouvre

Cérémonie de remise des récompenses aux sportifs et dirigeants et bénévoles de notre commune le 26 juin 2018.

Devant une assistance de plus en plus nombreuse, c'est en présence de M. le Maire de Gond-Pontouvre, Gérard Dezier, de l'adjoint aux sports M. Michel Gomez, de M. Didier Deschamps, Président du CDOS, de M. Cyrille Berland, président du comité départemental de tennis ainsi que de nombreux conseillers municipaux que s'est déroulée cette traditionnelle cérémonie de remise de récompenses pour l'année sportive 2018.

Les premiers mots de M. le Maire furent consacrés à la mémoire de M. Jean Chatelier, décédé quelques jours plus tôt, figure importante du milieu associatif de notre commune. Dirigeant pendant plus de 30 ans il avait reçu la médaille de la ville en Juin 2015.

Une autre personnalité importante de la commune nous a fait ses adieux pour voler vers d'autres horizons, en l'occurrence ceux de La Couronne, après 17 années passées dans nos écoles au service de l'éducation de nos jeunes concitoyens.

M. Jean Dupeyrat part afin de prendre la direction de 15 classes. La médaille de la ville lui a été remise à cette occasion en remerciement de son engagement autour des valeurs du sport.

Par la suite, ce sont tour à tour les sections Canoë Kayak, Tennis, Cyclisme, Pétanque, qui ont récompensé l'ensemble de leurs sportifs pour leurs résultats individuels et collectifs.

Le club des nageurs de l'ANC (Angoulême Natation Charente) ainsi que les athlètes de notre commune du club du G2A ont aussi été mis à l'honneur lors de cette soirée.

Pour enchaîner avec cette soirée festive, le club de tennis de table du TTGP qui a été mis en avant pour ses résultats aussi bien au niveau des jeunes que de ses vétérans.

C'est le GPHB (Gond-Pontouvre Handball) qui a pris la relève sur le podium fort de ses nombreux sportifs récompensés que de ses bénévoles comme Bertrand Baney, Jean Ric Jayat et Jean-François Fuzeau.

Pour terminer cette soirée, se sont succédés sur le podium les membres de l'ATGP (Athlétique Club de Gond-Pontouvre) qui a souhaité remercier des dirigeants : Alexandre Gesnioun, Marco Oliviera et Frédéric Norbert ainsi que son équipe U 11 et la section Badminton de l'Amicale Laïque avec des très bons résultats obtenus par ses équipes séniors avec une montée en régionale 2 et 3 et pour leur victoire en coupe Charente.

Enfin, c'est toute l'équipe dirigeante sortante qui a été récompensée et notamment son président Damien Franck pour son engagement, sa disponibilité, sa réactivité et son implication.

Un traditionnel pot de l'amitié, offert par la municipalité, a clôturé cette soirée sportive et conviviale.



CANOE



CYCLISME



PETANQUE



NATATION ANC



ATHLETISME



TENNIS DE TABLE



HANDBALL



FOOT ACGP



BADMINTON

Service restauration municipale

Le restaurant scolaire «Lieu de vie et d'éducation»

L'ouverture de la cuisine centrale a eu lieu le 11 février 2002. Depuis, 6 jours par semaine, une équipe composée de quatre cuisiniers et d'un gestionnaire fabrique les repas qui sont distribués sur les quatre groupes scolaires.

La livraison se fait sur la technique de la liaison chaude, ainsi les repas sont préparés le matin pour le jour même. C'est pour cela que nos cuisinier(e)s prennent leur service à 6h30 voire 6 heures tous les jours.

Les repas sont distribués aux offices par nos soins, à 9 heures pour les préparations froides et à 10h30 pour les préparations chaudes. Nos agents sur place dressent les plats selon les effectifs des écoles et maintiennent au chaud jusqu'au moment du service.



Toutes ces étapes sont strictement contrôlées selon le plan de maîtrise sanitaire que nos agents, après formation, appliquent avec rigueur.

Un contrôle mensuel est également effectué par le laboratoire départemental qui analyse les préparations et effectue des prélèvements de surface pour s'assurer de la bonne désinfection du matériel et des locaux.

Le service vétérinaire passe une fois par an pour vérifier l'application des bonnes pratiques d'hygiène.

La cuisine centrale a été le premier établissement des métiers de bouche en Charente à être contrôlé par Alim'Confiance en mars 2017. Ce contrôle lui a notamment valu la distinction de «très satisfaisant». Ce service de l'Etat, mis en place par le ministère de



l'agriculture et de l'alimentation, diffuse en ligne les résultats des contrôles réalisés en matière de sécurité sanitaire des aliments (consultables sur <http://www.alim-confiance.gouv.fr/>).

Depuis septembre 2009 la fabrication des repas à domicile, après quelques mises en conformité, est également assurée à la cuisine centrale. Ce sont donc aujourd'hui six agents en fabrication et conditionnement ainsi que le gestionnaire qui assurent environ 500 repas par jour pour le scolaire et 60 à 70 repas pour le portage à domicile.

Dans un souci d'améliorer et de dynamiser notre service, nous avons depuis quelques années échangé avec des collectivités voisines ainsi qu'avec l'association Agores. Cette association nous propose divers séminaires et réunions sur le thème de la restauration, toujours plus enrichissants.

C'est ainsi que le Maire a signé la charte qualité «Bien manger à l'école c'est l'affaire de ma commune» et a adhéré au réseau villes pilotes PNNS (Plan National Nutrition Santé).

Dans le même temps et grâce à la dynamique de la charte, nous avons travaillé sur les projets d'approvisionnement en bio pour atteindre 20% et en local 35%. Parallèlement, la problématique du gaspillage alimentaire a



été étudiée et la gestion des déchets a été mise en place. Tous les déchets de préparation de fruits et légumes frais produits en cuisine centrale, ainsi que les restes alimentaires des groupes scolaires sont stockés dans un container puis collectés chaque semaine par l'entreprise Suez, expert de la valorisation de ces produits. Par ce biais, de mai à décembre 2017 presque 4 tonnes de déchets ont été collectées.

Afin d'éveiller et d'éduquer nos jeunes convives à de nouvelles saveurs, notre équipe propose tout au long de l'année des repas à thème. En septembre, «la Mélodie des Mets Locaux» met en avant des produits charentais et des producteurs locaux et régionaux. En octobre, «la semaine du goût» permet de voyager gustativement dans différents régions et pays.

En novembre, en partenariat avec le salon des Gastronomades, le cuisinier fait profiter des talents d'un chef de haute renommée aux enfants. Cette année, le menu est concocté par Yves Camdeborde, célèbre chef cuisinier, ancien juré de MasterChef. Notre chef André Fort a participé à l'atelier animé par Yves Camdeborde le 26 septembre à Saint-Yrieix.





Puis en décembre, le traditionnel menu de Noël met en fête les produits bio et de saison. Et pour terminer en juin, le menu «Fresh Attitude» valorise les fruits et les légumes.

La mairie a passé une convention avec le Centre de Gestion afin que soit mis à notre disposition une diététicienne. Ainsi nos menus sont contrôlés et validés systématiquement par Mme Manant qui nous apporte également des conseils sur les nouvelles directives du PNNS.

N'oublions pas que la restauration c'est avant tout donner du plaisir et c'est dans cet esprit que l'équipe municipale accompagne l'ensemble de nos agents, du cuisinier à l'agent de service, qui s'activent quotidiennement auprès des enfants.



Equipe de la Cuisine Centrale devant le camion de livraison



Office du Pontouvre



Office du Treuil



Office de Roffit



Office du Gond

Bilan des festivités de l'été

Un public nombreux et varié aux Rendez-vous de l'été

A l'occasion de la Fête Nationale, la soirée de festivités du 13 juillet s'est exceptionnellement déroulée dans l'ancienne usine de la COFPA. M. Leblanc, propriétaire des lieux, avait mis gracieusement à la disposition de la commune un ancien atelier de tissage. Les services techniques communaux avaient aménagé les lieux les rendant accueillants et festifs.

Les talentueuses danseuses de la Compagnie Amazone nous ont proposé un beau spectacle aux chorégraphies et aux costumes variés sur le thème du cabaret et des années 80. Leur acrobate qui virevoltait sur la charpente Eiffel de l'atelier nous a fait vibrer et la chanteuse à la voix puissante a su nous émouvoir.

Puis, le feu d'artifice a été tiré sur le stade et a ravi le public venu nombreux.

Enfin, l'atelier a retenti des flonflons du bal populaire, animé par le DJ de la Compagnie Amazone et la piste de danse n'a pas désempilé.

Le Comité d'Action Sociale du personnel communal proposait une buvette et ils avaient mis les bouchées doubles pour satisfaire les nombreux spectateurs venus se restaurer.

Le 7 août, à la salle Omnisport, le groupe folklorique Sueños y Semillas du Costa Rica a fait vibrer le public de Gond-Pontouvre avant de se produire au festival de Confolens. Les costumes chatoyants, le talent des musiciens sublimaient les danseurs qui évoluaient sur la piste afin de présenter les cou-



tumes et traditions de leur pays. Ils ont su conquérir les 230 spectateurs qui les ont chaleureusement applaudis. Les artistes du groupe folklorique étaient hébergés dans des familles et des liens de fraternité se sont tissés qui pourront se poursuivre via les réseaux sociaux.

La quatrième édition du «Cinéma en plein air» s'est déroulée le 17 août sur l'île du Centre Communal. Le food-truck «Le Temps d'1 Tub» présent pour l'occasion offrait la possibilité de se restaurer. Sous un ciel clément, près de 200 spectateurs ont assisté à la projection du film d'Hugo Gélin sorti en 2016 «Demain tout commence». Un excellent scénario et de brillants acteurs ont ému le public.

Enfin, pour clore la saison estivale, nous avons souhaité pour la première fois, nous inscrire dans le programme des Journées Européennes du Patrimoine.

En collaboration avec le Conseil des sages, l'AL Rando Club de Gond-Pontouvre et le Syndicat du Pays d'Art et d'Histoire du GrandAngoulême, une journée du patrimoine intitulée «Un regard sur le patrimoine de Chalonne» a été proposée le dimanche 16 septembre.

Dès 10 heures, près de 100 randonneurs se sont lancés dans une balade de 5 km sur le «chemin des croix» de Chalonne au Treuil sous les conseils avisés de Christian Canit du Conseil des Sages.

A partir de 14h30, trois visites guidées étaient organisées avec le concours du Syndicat du Pays d'Art et d'Histoire du GrandAngoulême. Grâce aux explications passionnantes de la guide Laëtitia Copin-Merlet et aux panneaux de photos préparés par le Conseil des sages, une centaine de personnes ont pu découvrir ou redécouvrir l'histoire de Chalonne : le lavoir, la grande bugée, les fleuves Charente et Touvre, les écluses et les moulins...

Pour clore la visite, le propriétaire du Logis des Hauts de Chalonne avait ouvert ses portes pour faire découvrir les lieux et proposait une collation.

Encouragée par le bon déroulement de cette première édition, la municipalité avec le concours du Conseil des sages, pense déjà à programmer une nouvelle édition dans un autre quartier de la commune en 2019.



Cinéma en plein air



Journée du patrimoine



Journée du patrimoine



Journée du patrimoine



Folklore



Folklore



Folklore



13 juillet



13 juillet

Vendredi 9 Novembre à 20h30
SALLE DES FÊTES DE GOND-PONTOUVRE
En partenariat avec le festival Soyaux Fou !
Entrée 8 euros - Réservation au 06 85 22 86 08

Pour la troisième année consécutive «Soyaux fou !» se délocalise à Gond-Pontouvre. L'équipe municipale et le festival ont souhaité renouveler le partenariat et vous proposent de voir

le vendredi 9 novembre
à 20h30
à la Salle des fêtes
«Gérard Morel en concert»

Gérard Morel est un jongleur de mots. De mots crus en mots doux, il triture la rime, dégomme les syllabes, chatouille consonnes et voyelles pour ciseler des chansons à sa peinture, en phase avec sa bonhomie émouvante et ses éternelles bretelles.

Avec un franc pied de nez aux esprits chagrins, il dépoussière la gaudriole et réhabilite les calembours pour faire le portrait d'une humanité rigolarde et paillard. Les femmes sont ses muses favorites qu'il choisit au détour de tranches de vie d'amoureux épris ou éconduits.

Un récital acoustique dans l'intimité, où Gérard Morel seul avec sa guitare et son accordéon vous livre ses chansons dans leur plus simple appareil...

- Entrée : 8 euros
- Réservation : 06 85 22 86 08
- soyauxfou.resa@orange.fr

Retrouvez l'ensemble de la programmation du festival «Soyaux fou !»
<http://www.soyauxfoudhumour.fr/>

21^e Salon du Livre et des Arts

17 & 18 Novembre - Salle des Fêtes

Comme chaque année, l'Animation des Retraités, en partenariat avec la Mairie de Gond-Pontouvre, organise **les 17 et 18 novembre, le Salon du Livre et des Arts**, rendez-vous incontournable des amateurs de peinture, de lecture et d'artisanat d'art.

Cette 21^e édition sera présidée par Madame Le Boulicaut, Responsable de l'Atelier Reliure qu'elle anime depuis de nombreuses années, chaque jeudi après-midi de 14h à 17h, rue Pascal, quartier du Treuil, à Gond-Pontouvre.

Cette activité permet d'apprendre à chacun à relier ses livres préférés, qu'ils soient anciens ou récents, de les personnaliser en mettant en œuvre différentes techniques. C'est un loisir à portée de tous, où chacun travaille pour soi, et à son rythme.

De nombreux autres artistes seront présents : des peintres de talent, des artisans qui rivalisent de créativité.



Notre auteure locale Marie-Bernadette Dupuy, de renommée internationale nous fait l'honneur et l'amitié d'y participer activement et de ravir ses nombreux admirateurs en dédicant ses ouvrages avec sa gentillesse et son sourire. Une vingtaine de ses «collègues» écrivains nous sont aussi fidèles pour présenter chaque année leurs livres et leurs nouveautés. Tous sont heureux d'échanger avec les visiteurs.

Cette manifestation est le point fort de l'association et permet de passer un agréable moment.

Tout au long de l'année l'association propose beaucoup d'autres activités :

- deux bibliothèques de quartier (Roffit et la Garenne),
- un atelier mémoire,
- des cours de gymnastique adaptée,
- un atelier reliure,
- de l'aide au jardinage,
- une activité randonnée...

17 et 18 Novembre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
L'Animation des Retraités en partenariat avec la Mairie de Gond-Pontouvre vous présentent
le 21^{ème} SALON du Livre et des Arts
Salle des Fêtes Gond-Pontouvre
Plus d'information auprès de l'Animation des Retraités 05 45 69 35 34

- Pour tous renseignements concernant les différentes activités de l'Animation des Retraités, s'adresser :
- au siège de l'association : Salle du Temps Libre, 74, rue de l'Egalité à Gond-Pontouvre, le lundi de 15h à 17 h - Tél. : 05 45 68 93 33
- ou auprès de sa Présidente, Madame Françoise MARTINEZ - Tél. : 05 45 69 35 34

Jazz à Saint-Sat'

Jeudi 17 janvier 2019 - Salles des Fêtes

Une nouveauté cette année, sous l'impulsion de l'ACAMAC et du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, un concert du festival «Jazz à Saint-Sat'» aura lieu à la Salle des fêtes de Gond-Pontouvre, **le jeudi 17 janvier 2019 à 20h00. Au programme :**

- «**Dans les cordes**», un trio de violons avec Pierre Aubert, Patrick Rimbart et Emmanuel Gibault pour un programme «jazz du monde».
- «**Sarah Lenka Quintet**», Sarah Lenka chante Bessie Smith. Dans un registre folk-blues teinté de jazz acoustique qui permet d'en redécouvrir l'émotion, Sarah Lenka restitue sans fard toute la profondeur de la Reine du Blues. De son grain de voix troublant et de sa sensibilité féline, elle revisite ces chansons qui semblent avoir été écrites pour elle tant, entre esprit gouaillier et amours déçues, elles lui collent à la peau. Un concert sous le signe de l'amour.



- Entrée 10 € - Information auprès de l'ACAMAC - Tél. : 07 68 75 24 47
- Réservation : librairie Cosmopolite à Angoulême - Tél. : 05 45 92 16 58

Prime énergie

«Coup de pouce économies d'énergie»

La prime énergie dite aussi «Coup de pouce économies d'énergie» vise à aider les ménages, sous conditions de ressources, à remplacer leur chaudière au fioul par un équipement utilisant des énergies renouvelables tel que :

- pompe à chaleur air/eau ou eau/eau ou hybride,
- chaudière à bois performante (de classe 5),
- système solaire combiné,
- raccordement à un réseau de chaleur EnR&E, c'est-à-dire à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération.

La prime permet également de faire isoler ses combles.

Cette prime peut être demandée jusqu'au 31 décembre 2020.

Elle est versée par les signataires de la charte Coup de pouce économies d'énergie, c'est-à-dire principalement les vendeurs d'énergie.

L'installation ou le raccordement doit être réalisé par un professionnel reconnu garant environnement (RGE).

La prime est cumulable avec :

- le crédit d'impôt transition énergétique (Cite),
- et l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

Pour plus de renseignements :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2018-2020>



Distribution de bacs jaunes individuels



À partir du mois d'octobre, des bacs jaunes pour la collecte des emballages recyclables et des papiers, seront distribués aux particuliers en habitat individuel. A Gond-Pontouvre, les bacs individuels jaunes seront distribués gratuitement en porte à porte par les agents de GrandAngoulême. Le volume du bac fourni sera proportionnel à la composition du foyer. Des sacs cabas de pré-tri réutilisables seront fournis avec les bacs pour faciliter l'apport des déchets recyclables et des papiers de la maison jusqu'au bac. Les emballages et papiers seront à déposer en vrac dans le bac jaune.

Selon la configuration des lieux (maison de villes, impasses...) ou de la santé des personnes, certaines habitations ne pourront pas être équipées en bac individuel. Dans ce cas, elles continueront à déposer leurs emballages recyclables dans les sacs jaunes fournis par GrandAngoulême.

Une mise en service de la collecte en bac à compter du 7 janvier 2019

Les foyers équipés d'un bac jaune avant janvier 2019 ne pourront l'utiliser qu'à compter du 7 janvier 2019 du fait de la réorganisation de l'ensemble des tournées de collecte sur les 38 communes de l'Agglomération.

Lors de la distribution des bacs, les nouveaux jours de collecte pour 2019 vous seront communiqués par les agents de GrandAngoulême.

Avant cette date, les sacs jaunes devront continuer à être déposés au sol pour la collecte. Après cette date, si vous avez encore un stock de sacs jaunes, vous pourrez les utiliser en les déposant dans votre bac jaune jusqu'à épuisement de votre stock de sacs jaunes. A terme, les bacs jaunes remplaceront l'utilisation des sacs jaunes. L'utilisation des bacs permettra d'éviter la production de près de 100 tonnes de déchets : poids des sacs jaunes à vide.

Le CMJ

Le Conseil des Sages et le Conseil Municipal des Jeunes sont heureux de vous annoncer la réalisation de la première phase de leur projet «bancs et poubelles» sur la commune de Gond-Pontouvre.

En effet, ces jours derniers, le personnel communal a mis en place, dans le quartier du Treuil, 5 bancs et 2 poubelles.

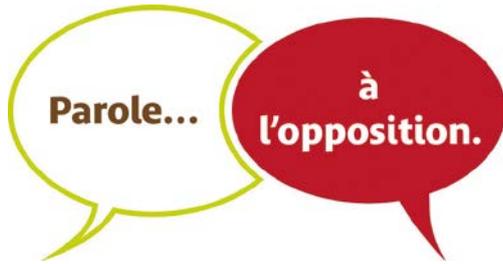
Le matériel ainsi que les lieux d'implantation ont été choisis en concertation par les deux instances, avec les conseils des services techniques.

Rappelons que le quartier du Treuil a été jugé prioritaire par les équipes qui avaient sillonné la commune pour faire un inventaire exhaustif de l'existant.

Après cette première étape, les membres du Conseil des Sages et du Conseil Muni-

cipal des Jeunes vont reprendre le collier pour la poursuite du programme.





Front de Gauche «Pour l'humain d'abord»

Le plan de circulation automobile à Gond-Pontouvre très contesté

Concernant la circulation automobile à GOND-PONTOUVRE, nous entendons de nombreuses remarques émises par les habitants de GOND-PONTOUVRE et de GRAND ANGOULÊME lors des discussions qui agrémentent nos divers déplacements dans et hors commune.

Les grands axes de circulation sont l'objet de nombreuses remarques, de désapprobation. Certes les travaux, tant espérés, d'une partie de la route des Fours à Chaux sont engagés mais le résultat répondra-t'il aux attentes des riverains et des automobilistes ? Malgré les contraintes subies par les utilisateurs, c'est la principale question qui revient dans les remarques, en attendant la remise en service de ce tronçon très emprunté.

Le conseil municipal s'est engagé dans un nouveau plan de circulation rue Jean Jaurès. Bien que les projets aient été discutés puis présentés aux riverains, la matérialisation de ce projet semble très contestée. Certes, cet aménagement est provisoire, il n'a pas que des défauts, il satisfait certains riverains qui ont vu la vitesse et la fréquentation diminuer mais, par contre, il entraîne de nombreuses critiques sur son aspect pratique, notamment en ce qui concerne la signalisation au sol, y compris de la part de certains riverains pour la partie qui ne les concerne pas directement. Il semblerait que des utilisateurs réguliers ont choisi de modifier leurs déplacements quotidiens face aux difficultés de circulation entre les véhicules. Cet état de fait satisfait pleinement la majorité municipale qui voit là un de ses objectifs se réaliser. Nous ne partageons pas l'objectif de la majorité municipale qui est de diminuer la fréquentation de certaines voies communales et notamment de cet axe essentiel, qu'est la rue Jean-Jaurès.

Pour tout notre territoire, ces problèmes sont souvent débattus lors des commissions destinées à trouver des solutions satisfaisantes. Nous savons bien que rien ne pourra satisfaire tout le monde mais il y a vraisemblablement des solutions qui peuvent être appréciées de la majorité des utilisateurs. Les élus ne rencontrent pas tous les mêmes populations mais nous considérons qu'il est de notre devoir de faire part des remarques entendues lors des travaux municipaux. Dans ce domaine comme dans d'autres, nos remarques sont écoutées mais rarement entendues, ce qui ne nous résigne pas. Nous restons vigilants.

Les Elus Front de Gauche

Bruno PIERRE : bruno.pierre19@wanadoo.fr

Jean Louis DELAGE : jl.delage@wanadoo.fr

«Agir ensemble»

Le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune. Le champ d'intervention dans ces domaines est très large et très divers» art L2212-1 du Code général des collectivités territoriales.

1/ Nous observons que les incivilités et les délits ne diminuent pas dans notre commune de quasi 6000 habitants. Le poste de police supprimé il y a plusieurs années laissant notre seul policier municipal en charge de cette lourde tâche.

Comment peut-il à lui seul contrôler la vitesse et régler les délits, litiges et conflits locaux ?

2/ À ce sujet, les routes Jean Jaurès et des Fours à Chaux, reconnues pour leurs problématiques complexes, sont et vont être pourvues d'un plan de circulation communal.

Reste à savoir après quelques mois, s'ils répondent aux attentes de nos concitoyens. En fait, la problématique qui concerne le Gond-Pontouvre et de plus en plus la gestion des flux routiers, oblige donc Monsieur le Maire à revoir l'existant pour le bien-être et la sécurité de tous !

3/ Salubrité publique :

- il serait bon que la commune rappelle aux habitants les règles d'entretien des espaces publics qui les incombent devant leur habitation, voir verbaliser ceux qui ne respectent pas les règles.
- 300 logements vacants : une des communes les plus concernées mais qu'est-ce qui explique un tel nombre ?
- par le biais du Grand Angoulême, les poubelles ne passent qu'une fois par semaine et en période de forte chaleur estivale, les métiers de la bouche et de la restauration se sont plaints de devoir stocker plusieurs jours leurs poubelles avec les odeurs nauséabondes.

La désertification médicale reste un point noir de notre commune où ne pratiquent plus que 3 médecins généralistes pour 6000 habitants...

La majorité ne voit la solution que par la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire par le biais de l'agence régionale de santé mais celle-ci va-t-elle motiver la venue de nouveaux médecins et représentants du corps médical ? Car une fois construite il va falloir la remplir durablement. À suivre...

*Corinne MEYER, Vanessa MARZAT et Alain CHAILLOUX
à votre écoute.*

Tél. : 06 07 79 72 07

meyercorinne@wanadoo.fr

Octobre

Expo du CSCS-AL : peinture sur toile, «speed painting» de Tom Bolm

Du 22 octobre au 2 novembre : accueil de loisir au CSCS AL sur le thème «l'automne au Québec»

Le 31 : loto par le TTGP 1950, salle des fêtes

Novembre

Expo du CSCS-AL : peinture sur toile, bois et papiers par Christiane Leobon

Le 4 : bourse à l'enfance par l'APE du Treuil, salle du Temps Libre

Le 9 : Soyaux Fou d'Humour, à 20h30, salle des fêtes

Le 10 : brocante par l'association Foulpougne Festival, salle du Temps Libre

Les 17 et 18 : Salon du Livre et des Arts, salle des fêtes

Le 26 : don de sang, de 17h à 20h, salle des fêtes

Décembre

Expo du CSCS-AL : ferronnerie d'art «Le Bestiaire» par Alain Villette

Le 1^{er} : bourse aux jouets par le CSCS AL, salle du Temps Libre

Le 12 : animations de Noël, spectacle «Allo Père Noël, ici Zazou» par la Cie Juste Nez

Le 31 : réveillon par l'association GPHB, salle des fêtes

Janvier

Expo du CSCS-AL : bande dessinée par Janis Do

Le 17 : Jazz à Saint-Sat', à 20h30, salle des fêtes

Le 18 : vœux du maire à la population, à 19h, salle des fêtes

Février

Expo du CSCS-AL : peinture, sculptures, collages, soie, textiles, papiers par les ateliers créatifs du CSCS AL

Le 16 : loto, par l'APE du Treuil, salle des fêtes

Le 22 : don de sang, de 16h30 à 19h30, salle des fêtes

Mars

Expo du CSCS-AL : l'amitié franco-russe par l'association Droujba

Les 9, 10, 16, 17 : les Musicales, salle des Fêtes

Le 17 : loto par le TTGP, salle du Temps Libre

Le 22 : les Musicales en partenariat avec Mars en Braconne, salle des fêtes

Avril

Expo du CSCS-AL : photos «la nature trouve toujours un chemin» par le concours photos du CSCS

Mai

Expo du CSCS-AL : peintures et sculptures par Florence Rossi

Juin

Expo du CSCS-AL : photos «à la conquête de l'espace» par Christian Lerne ; et tricot «la mer et ses trésors» par l'atelier tricot du CSCS

Le 22 : fête de la musique

Juillet

Le 3 : don de sang, de 16h30 à 19h30, salle des fêtes

INFOS PRATIQUES

Distribution des sacs jaunes



La distribution des sacs jaunes aura lieu les 15, 16, 19, 20, 21 et 22 novembre sur la place de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, d'avis d'imposition...).

Vous pouvez consulter le calendrier de distribution dans toutes les communes du Grand Angoulême sur le site : www.pluspropremaville.fr

Accueil de loisirs

Pendant les vacances de Noël, les accueils de loisirs 3/15 ans seront ouverts uniquement du 02 au 04 janvier 2019.



Les inscriptions seront ouvertes du 3 au 21 décembre auprès du CSCS AL.
Contact : 05 45 68 18 78.

Espace public numérique

A VOTRE SERVICE

• Mairie

Hôtel de Ville – Av. du Général de Gaulle - BP 20537 – 16160 GOND-PONTOUVRE (arrêt de bus : ligne 7 «Mairie»)

Tél. : 05 45 68 72 40

Fax : 05 45 68 87 70

• Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

ville@gond-pontouvre.fr

www.gond-pontouvre.fr

www.facebook.com/gondpontouvre

• Directeur Général des Services : M. Olivier LUCAS

• Cimetières : M^{me} Vanessa BENOITON
tél : 05 45 68 72 40

• CCAS : M^{me} Allégra GOYON
Tél. : 05 45 68 87 69

• Cimetières

Horaires d'ouverture : de 8h à 18h (tous les jours)